



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Ville de Bruxelles**  
Département Urbanisme  
Section Autorisations  
**Madame Vanessa Mosquera**  
**Directrice**  
Rue des Halles, 4  
**B - 1000 BRUXELLES**

Bruxelles, le 05/02/2024

N/Réf. : BXL22955\_720\_PU  
Gest. : K. Depicker  
V/Réf. : W509/2023  
Corr: O. Picard  
NOVA : 04/XFD/1902719

**BRUXELLES. Boulevard de Waterloo, 45**  
(= zone de protection du Palais Egmont / mitoyen au parc d'Egmont classé / Inventaire)  
**DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : installer un ascenseur et aménager une terrasse à usage commercial au niveau du jardin (mise en conformité) ; modifier la devanture commerciale ; démolir le plancher du rez-de-chaussée et reconstruire une dalle en béton**

**Avis de la CRMS**

Madame la Directrice,

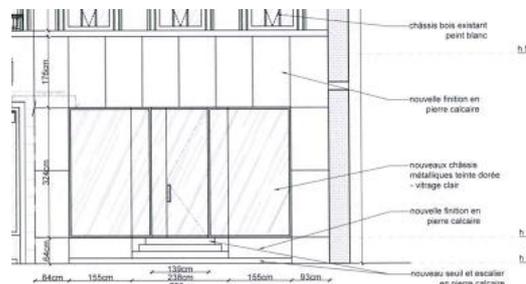
En réponse à votre courrier du 16/01/2024, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 31/01/2024, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du projet (© Brugis)



Façade existante et projet de la nouvelle devanture (documents joints à la demande)



Le projet de réaménagement des espaces commerciaux n'a pas d'impact sur les perspectives vers et depuis le site classé qui s'étend à l'arrière de la parcelle. La CRMS estime cependant que le traitement du rez-de-chaussée devrait mieux s'inscrire dans la typologie néoclassique de la façade avant du bien inscrit à l'inventaire. Concrètement, la Commission demande de conserver le bandeau d'origine ainsi que la partie pleine qui sépare le rez-de-chaussée et le premier étage, d'enduire l'encadrement autour la nouvelle devanture (au lieu de le recouvrir de plaques de pierre calcaire) et d'opter pour des teintes qui s'inscrivent davantage dans la typologie néoclassique du bien.

Veillez agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.

  
A. AUTENNE  
Secrétaire

  
C. FRISQUE  
Président f.f.

c.c. : [tjacobs@urban.brussels](mailto:tjacobs@urban.brussels) ; [hlelievre@urban.brussels](mailto:hlelievre@urban.brussels) ; [mkreutz@urban.brussels](mailto:mkreutz@urban.brussels) ; [commissionconcertation.urbanisme@brucity.be](mailto:commissionconcertation.urbanisme@brucity.be) ; [opp.patrimoine@brucity.be](mailto:opp.patrimoine@brucity.be) ; [crms@urban.brussels](mailto:crms@urban.brussels) ; [avis.advises@urban.brussels](mailto:avis.advises@urban.brussels) ; [urb.accueil@brucity.be](mailto:urb.accueil@brucity.be) ; [urb.pu-sv@brucity.be](mailto:urb.pu-sv@brucity.be) ; [protection@urban.brussels](mailto:protection@urban.brussels) ; [lleirens@urban.brussels](mailto:lleirens@urban.brussels) ; [olivier.picard@brucity.be](mailto:olivier.picard@brucity.be)

1/1